Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260305-D2026_03_05-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 03 – 05**
Décision du 5 mars 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **5 mars** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	20 février 2026
Nombre de membres	En exercice : 32 Quorum : 17 Présents : 22 Votants : 28 (dont 6 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Anne-Marie ECHELARD, Denis GATEL, Françoise GATEL, Schirel LEMONNE, Laëtitia MIRALLES, Yves RENAULT, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE. **Noyal-sur-Vilaine :** Anne CARRÉE, Emmanuel CASADO, Christelle HOUIZOT, Louis HUBERT, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Dominique DENIEUL, Christelle GAUTIER. **Servon-sur-Vilaine :** Melaine MORIN, Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Sophie RANDUINEAU-PIROT.
Absents excusés	Jean-Claude BELINE (pouvoir à Denis GATEL), Olivier BODIN, Chantal LOUIS (pouvoir à Laëtita MIRALLES), Christian NIEL (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD), Jean-Pierre PETERMANN, Benoît FOUCHER, Pierre-Yves TANVET (pouvoir à Anne CARREE), Jean-Benoît DUFOUR (pouvoir à Christelle GAUTIER), Evelyne PANNETIER (pouvoir à Sophie RANDUINEAU-PIROT).
Absents	Anne MALLET.
Secrétaire de séance	Anne CARREE.

Camping Intercommunal « Les Grands Bosquets » : tarifs 2026

Yves RENAULT indique que le camping Intercommunal « Les Grands Bosquets » sera ouvert du 22 mai au 27 septembre 2026.

Il est proposé de fixer les tarifs suivants :

	Basse saison (mai, juin et septembre)	**Haute saison (juillet et août)**
Emplacement (sans électricité, vidange comprise)	8 €/nuit	9 €/nuit
Emplacement (avec électricité, vidange comprise)	11 €/nuit	12 €/nuit
Campeur adulte	3 €/personne/nuit	3,50 €/personne/nuit
Enfant de 2 à 15 ans	1,80 €/personne/nuit	2 €/personne/nuit
Enfant -2 ans	Gratuit	Gratuit
Animal	1 €/animal/nuit	1 €/animal/nuit
Caban'étape (électricité incluse)	17 €/nuit (pour la cabane) + 6 €/personne adulte + 4 €/enfant (2 - 15 ans) 3 personnes au maximum	18 €/nuit (pour la cabane) + 6 €/personne adulte + 4 €/enfant (2 - 15 ans) 3 personnes au maximum
Vidange camping-car (uniquement pour les véhicules ne stationnant pas sur le camping)	5 €	5 €
Taxe de séjour (y compris la taxe additionnelle départementale)	0,22 €/nuit par personne assujettie	0,22 €/nuit par personne assujettie

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260305-D2026_03_05-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de valider les tarifs du camping intercommunal Les Grands Bosquets, dans les conditions présentées ci-dessus ;
- ✓ d'autoriser le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

La Secrétaire de séance,

Anne CARREE